Le point sur Saint-Cergues

Février 2015

Edito

Lettre municipale d'information

Chères Saint-Cerguoises, chers Saint-Cerguois,

Comme vous le savez, la commune de Saint-Cergues est très engagée pour l'environnement. Nous poursuivons cette volonté de protéger et de pérenniser notre cadre de vie, nos espaces naturels et agricoles.

D'abord avec un travail essentiel sur notre document d'urbanisme, dont l'ambition est de limiter la consommation d'espaces tout en continuant à se développer raisonnablement.

Mais aussi avec un certain nombre d'actions de bon sens, comme l'extinction de notre éclairage public, de minuit à cinq heures du matin. Une façon de conjuguer développement durable et mesures d'économies, comme l'ont déjà fait avec succès certains villages de France.

Et toutes ces mesures se doivent d'être accompagnées par une abondante pédagogie, à destination des plus jeunes surtout, qui portent notre avenir : c'est tout le sens de la Journée Citoyenne de l'Environnement, à laquelle se joint la commune voisine et amie de Machilly cette année.

En vous souhaitant un beau printemps.

A Saint-Cergues, le 23 février 2015
votre maire, **Gabriel Doublet**

Journée Citoyenne de l'Environnement, voir la vie **en vert !**

Après deux éditions à succès, la Journée Citoyenne de l'Environnement fait son grand retour avec cette année une nouveauté de taille : l'événement devient intercommunal avec la participation de Saint-Cergues et de Machilly !

Protection du patrimoine naturel et développement d'actions en faveur de l'environnement restent au cœur des engagements de nos deux communes qui souhaitent continuer à s'affirmer comme le poumon vert de l'Agglomération Annemassienne. Afin d'impliquer les citoyens et notamment les enfants autour de ces questionnements fondamentaux, une nouvelle Journée Citoyenne de l'Environnement sera organisée le samedi 11 avril 2015. Ludique et pédagogique, cette journée s'adresse à tous les habitants de Saint-Cergues et de Machilly, petits et grands, qui souhaitent y participer. Au programme : Opération de nettoyage, animation rivière, dégustation de plantes comestibles locales, repas convivial... Nous vous attendons nombreux le samedi 11 avril dès 8h, point de départ au Centre Technique Communal de Saint-Cergues (à côté de la déchetterie). N'oubliez pas de vous inscrire !

Nettoyage et animation rivière pour les enfants

Les enfants des deux communes pourront participer à plusieurs activités dont le point de ralliement se situera au Centre Technique Communal de Saint-Cergues. Les Accompagnateur de la Vallée Verte proposeront aux enfants de partir à la découverte du Foron. Une opération de nettoyage pour les petits sera également organisée et encadrée par le service jeunesse de Saint-Cergues. Le long du sentier du Foron, les enfants des deux communes partiront à la découverte de la nature et se sensibiliseront sur l'importance de la sauvegarder.

Cette journée s'inscrivant dans une démarche éco-citoyenne, une grande opération de nettoyage pour les adultes est organisée sur plusieurs sites de nos deux communes où des déchets ont été jetés de manière "sauvage". Lac de Machilly, sentier du Foron mais aussi nos différents quartiers sont autant de lieux à préserver et qui seront nettoyés.

Placée sous les signes de la rencontre et de la convivialité entre nos deux villages, la matinée s'achèvera au Centre Technique Communal où nous nous retrouverons, tous ensemble, autour d'un buffet à thème.

Comment participer ?

Il suffit de retourner en mairie le bulletin d'inscription complété avant le 6 avril 2015. Attention, un bulletin par famille. Vous pouvez vous en procurer un en mairie ou sur les sites internet : www.saint-cergues.fr ou www.machilly.fr

Saint-Cergues
Station Climatique des Voirons

Calendrier de l'élaboration du PLU

Retrouvez les principales étapes de la révision générale n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Déroulement de la phase "transcription règlementaire et finalisation du PLU"

Evaluation environnementale

Mettre en forme et valider le PADD	*fin février 2015*
Mettre en forme et valider les OAP, le zonage et le règlement	*fin mars 2014*
Débat de PADD au conseil municipal	*printemps 2015*
Réunion PPA	
Réunion publique	*printemps 2015*
Evaluation environnementale	
Mettre en forme le dossier d'arrêt	
Conseil municipal, réunion d'arrêt projet *(au moins 2 mois après le débat)*	*été 2015*
Consultation PPA	
Enquête publique	*automne 2015*
Rapport du commissaire enquêteur	
Analyse des avis PPA et rapport du commissaire enquêteur, validation des modifications	
Conseil municipal, réunion d'approbation	*hiver 2016*

Calendrier de la modification n°4 du PLU

En parallèle de la révision générale du PLU, une modification du PLU est conduite par la commune afin de faire évoluer le règlement et les orientations d'aménagement pour la zone des Vouards et la zone de la Pièce. Vous trouverez toutes les étapes de cette modification dans le schéma ci-dessous.

Les étapes de la modification du PLU

Délibération facultative
si c'est le cas : publicité, notification au préfet + PPA

Conception du projet

Notification aux Personnes Publiques Associées
(I et III de l'article L121-4 du Code de l'urbanisme)

Arrêté enquête publique

Enquête publique

Approbation de la modification

Transmission au préfet
Mesures de publicité prévues aux articles R123-24 et R123-25 du Code de l'urbanisme

Caractère exécutoire

Permanences en mairie de Danielle Cottet (1ère adjointe en charge de l'aménagement du territoire, urbanisme, PLU) se déroulent tous les jeudis de 16h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Exprimez-vous !

- **Un livre-blanc/registre** est disponible à l'accueil de la mairie, aux jours et heures d'ouvertures.
- Retrouvez toutes les informations concernant **la révision générale n°3 du PLU** sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : http://plu.saint-cergues.fr.

Réduction de l'éclairage public à Saint-Cergues

Depuis le 9 mars 2015, l'éclairage public au sein de la commune a été réduit une partie de la nuit.
L'extinction a lieu de minuit à 5 h, tout au long de l'année. Cette décision intervient dans le cadre d'une démarche d'économie d'énergie. En effet, on estime aujourd'hui que l'éclairage public représente en moyenne 40 % de la facture électrique d'une commune et près de 20 % de sa dépense globale en énergie.
La réduction du temps d'éclairage présente donc non seulement un enjeu économique non négligeable pour la collectivité, mais ouvre également des perspectives environnementales importantes. Un bilan chiffré de cette mesure vous sera présenté lors d'une prochaine publication.

L'aspect sécuritaire est souvent abordé avec la question de la réduction de l'éclairage public. Nous souhaitons rappeler, qu'aujourd'hui, aucune corrélation n'a été établie entre extinction de l'éclairage public et augmentation des actes d'incivilités ou des accidents de la route.
Au contraire, la circulation automobile dans un espace éclairé a montré que le conducteur était plus confiant et avait tendance à rouler plus vite.
La diminution de la luminosité engendre une attention accrue des automobilistes et des piétons.

Restez connectés à Saint-Cergues

Retrouvez tout ce qui fait bouger votre commune : actualités, événements, infos pratiques, photos, films...

www.saint-cergues.fr
www.facebook.com/Mairie.Saint.Cergues
www.youtube.com/user/MairieDeSaintCergues

Saint-Cergues
Station Climatique des Voirons

Conception / réalisation : Agence Connivence.
Rédaction : Danielle Cottet, Gabriel Doublet, Jean-Marc Peutet, Service Communication (Grégory Deremble, Delphine Francaz).
Imprimé en France. Imprimeur labellisé Imprim' Vert. Février 2015

Mairie de Saint-Cergues
963, rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues
Tél. : 04 50 43 50 24 - Fax : 04 50 94 68 79
Courriel : mairie@saint-cergues.fr